

Arrondissement de Grasse

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS**

Siège social :
Hôtel de Ville
Cours Massena - CS 82205
06605 ANTIBES CEDEX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS**

Séance du 26 juin 2023

Membres en exercice	Présents ou Représentés	Procurations
80	54	13

N° de séance : 55

Objet de la délibération : Budget Annexe
"Théâtre Communautaire d'Antibes" -
Compte Administratif de l'exercice 2022

N° d'enregistrement : CC.2023.138

Date de convocation :

20 juin 2023

Date de publication

du **- 6 JUIL. 2023** au **- 6 SEP. 2023**

Date de réception en Préfecture

- 5 JUIL. 2023

Secrétaire de séance



Le Président certifie sous sa responsabilité le
caractère exécutoire de cet acte.

La présente décision peut faire l'objet d'un
recours devant le Tribunal Administratif de
Nice dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication, soit
par voie postale 18 avenue des Fleurs CS
61039 06050 Nice Cedex 1, soit par voie
électronique à partir de l'application
« Télérecours citoyens » accessible sur le site
<http://www.telerecours.fr/>

L'an deux mil vingt-trois et le 26 juin à 16H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, régulièrement convoqué conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Espaces du Fort Carré - Av. du 11 novembre à Antibes en session ordinaire du mois de juin, sous la présidence de Monsieur Lionnel LUCA, Vice-président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Maire de Villeneuve-Loubet.

PRESENTS :

Lionnel LUCA, Joseph CESARO, Jean-Pierre DERMIT, Jean-Bernard MION, Michel ROSSI, Gérald LOMBARDO, Frédéric POMA, Jean-Pierre CAMILLA, Thierry OCCELLI, Jean-Pierre MASCARELLI, Eric MELE, Sophie NASICA, Gilbert TAULANE, Gilbert HUGUES, Richard THIERY, Dominique TRABAUD, Jean-Paul ARNAUD, René TRASTOUR, Alexis ARGENTI, Michèle MURATORE, Eric CHALVIN, Marguerite BLAZY, Monique GAGEAN, Christian LATY, Thérèse DARTOIS, Marie BRISON, Henriette VENTRE, Albert CALAMUSO, Sylvie MARCHAND, Denis FERRER, Serge JOVER, Yves DAHAN, Audouin RAMBAUD, Marie ANASSE, Geneviève PIERRAT, Simone TORRES-FORET DODELIN, Marinette LANGLAIS, Christophe FONCK, Catherine LANZA, Marika ROMAN, Christophe ETORE, Françoise THOMEL, Claire BAES, Elisabeth DEBORDE, Olivia LEVINGSTON, David SIMPLOT, Marc BORIOSI, Hassan EL JAZOULI, Isabelle GARCIA, Marion MUSSO, Céline LAMBIN, Xavier WIJK, Delphine CAROSI, Aline ABRAVANEL

PROCURATIONS :

Marc MALFATTO à Dominique TRABAUD, Georges VAZIA à Eric CHALVIN, Marie-Rose BENASSAYAG à Albert CALAMUSO, Anne-Marie BOUSQUET à Françoise THOMEL, Bernard GARNIER à Céline LAMBIN, Eric DUPLAY à Simone TORRES-FORET DODELIN, Michel MANAGO à Marinette LANGLAIS, Carole BONAUT à David SIMPLOT, Nathalie DEPETRIS à Audouin RAMBAUD, Eric PAUGET à Hassan EL JAZOULI, Khéra BADAOUI HUGUENIN VUILLEMIN à Xavier WIJK, Arnaud VIE à Monique GAGEAN, Cédric BOURGON à Aline ABRAVANEL

ABSENTS :

Jean LEONETTI, Kevin LUCIANO, Emmanuel DELMOTTE, François WYSZKOWSKI, Georges TOSSAN, Jacques GENTE, Serge AMAR, Martine SAVALLI, Laurence HARTMANN, Marie OZENDA, Alain BERNARD, Alexia MISSANA, François ZEMA

Les Délégués communautaires présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Xavier WIJK, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur LOMBARDO,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.1612-12 I et L.1612-20 spécifiant que l'ensemble des dispositions du chapitre concernant l'adoption et l'exécution des budgets, à l'exception de l'article L.1612-7, sont applicables aux Etablissements Publics Intercommunaux,

VU l'arrêté du 9 décembre 2014 relatif à l'Instruction Budgétaire et Comptable « M14 » applicable aux Communes et aux Etablissements Publics Communaux et Intercommunaux à caractère administratif,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°CC.2022.045 du 21 mars 2022 portant approbation du Budget Primitif de l'exercice 2022,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°CC.2022.105 du 16 mai 2022 portant approbation de l'affectation du résultat de l'exercice 2021,

VU le Compte de Gestion 2022 transmis par Monsieur le Comptable Public assignataire des comptes de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis,

Le Compte Administratif de l'exercice 2022 du Budget Annexe « Théâtre Communautaire d'Antibes », ainsi que les résultats de clôture, laissent apparaître sur la balance générale présentée ci-dessous un excédent en investissement de 491 341,86 € et un excédent de fonctionnement de 1 101 753,68 €, soit un résultat de clôture excédentaire de 1 593 095,54 €.

	Résultat de clôture de l'exercice précédent		Opérations de l'exercice 2022		Résultat de clôture de l'exercice 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Investissement	0,00	111 137,82	496 908,04	877 112,08		491 341,86
Fonctionnement		7 716,77	7 175 932,35	8 269 969,26		1 101 753,68
Total	0,00	118 854,59	7 672 840,39	9 147 081,34	0,00	1 593 095,54
Solde cumulé		118 854,59		1 474 240,95		1 593 095,54

Ces résultats sont identiques à ceux du Compte de Gestion de l'exercice 2022 dressé par Monsieur le Comptable Public de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

Pour information, les restes à réaliser en investissement s'élèvent à 183 552,79 € en dépenses.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, OÙ L'EXPOSE DU VICE-PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE LA DELIBERATION A 64 VOIX POUR, 2 ABSTENTIONS (MME ABRAVANEL, MR BOURGON), 1 VOIX CONTRE (MME MURATORE), DECIDE :

- d'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2022 du Budget Annexe « Théâtre Communautaire d'Antibes », joint en annexe ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE
 A ANTIBES LE 26 JUIN 2023
 Suivent les signatures
 Pour extrait certifié conforme,

Le Président,


Jean LEONETTI

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24060058500063

POSTE COMPTABLE : ANTIBES

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET ANNEXE THEATRE COMMUNAUTAIRE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	25
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	32
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	34
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	35
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	36
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	37
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	38
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	41
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	43
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	44

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS BUDGET ANNEXE THEATRE COMMUNAUTAIRE	CA 2022
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	7 175 932,35	G	8 269 969,26
	Section d'investissement	B	496 908,04	H	877 112,08

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	7 716,77 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	111 137,82 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	7 672 840,39	= G+H+I+J	9 265 935,93

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	183 552,79	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	183 552,79	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	7 175 932,35	= G+I+K	8 277 686,03
	Section d'investissement	= B+D+F	680 460,83	= H+J+L	988 249,90
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	7 856 393,18	= G+H+I+J+K+L	9 265 935,93

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	183 552,79	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		39 500,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	144 052,79	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	6 434 812,42	4 171 809,05	2 101 561,08	0,00	161 442,29
012	Charges de personnel, frais assimilés	23 449,49	23 449,49	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 100,00	2 000,48	0,00	0,00	99,52
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 460 361,91	4 197 259,02	2 101 561,08	0,00	161 541,81
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	150 000,00	0,17	0,00	0,00	149 999,83
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	400,00	0,00			400,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 610 761,91	4 197 259,19	2 101 561,08	0,00	311 941,64
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	910 000,00	877 112,08			32 887,92
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		910 000,00	877 112,08			32 887,92
TOTAL		7 520 761,91	5 074 371,27	2 101 561,08	0,00	344 829,56
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 463 000,00	2 122 377,27	0,00	0,00	340 622,73
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	380 000,00	287 295,68	114 904,32	0,00	-22 200,00
75	Autres produits de gestion courante	4 030 000,00	5 073 194,01	0,00	0,00	-1 043 194,01
Total des recettes de gestion courante		6 873 000,00	7 482 866,96	114 904,32	0,00	-724 771,28
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	312 045,14	344 198,98	0,00	0,00	-32 153,84
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 185 045,14	7 827 065,94	114 904,32	0,00	-756 925,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	328 000,00	327 999,00			1,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		328 000,00	327 999,00			1,00
TOTAL		7 513 045,14	8 155 064,94	114 904,32	0,00	-756 924,12
Pour information		(3) 7 716,77				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	71 333,84	4 769,29	39 500,00	27 064,55
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	921 803,98	164 139,75	144 052,79	613 611,44
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		993 137,82	168 909,04	183 552,79	640 675,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		993 137,82	168 909,04	183 552,79	640 675,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	328 000,00	327 999,00		1,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		328 000,00	327 999,00		1,00
TOTAL		1 321 137,82	496 908,04	183 552,79	640 676,99
Pour information		(2) 0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	910 000,00	877 112,08		32 887,92
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		910 000,00	877 112,08		32 887,92
TOTAL		1 210 000,00	877 112,08	0,00	332 887,92

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 111 137,82			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 273 370,13		6 273 370,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	23 449,49		23 449,49
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,48		2 000,48
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,17	0,00	0,17
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	877 112,08	877 112,08
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		6 298 820,27	877 112,08	7 175 932,35
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	327 999,00	327 999,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	4 769,29	0,00	4 769,29
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	164 139,75	0,00	164 139,75
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		168 909,04	327 999,00	496 908,04
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 122 377,27		2 122 377,27
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	402 200,00		402 200,00
75	Autres produits de gestion courante	5 073 194,01	0,00	5 073 194,01
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	344 198,98	327 999,00	672 197,98
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 941 970,26	327 999,00	8 269 969,26
Pour information				7 716,77
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		877 112,08	877 112,08
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	877 112,08	877 112,08
Pour information				111 137,82
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	6 434 812,42	4 171 809,05	2 101 561,08	0,00	161 442,29
60611	Eau et assainissement	3 000,00	1 804,26	1 195,74	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	260 000,00	247 476,12	11 224,93	0,00	1 298,95
60623	Alimentation	156 137,39	156 137,39	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	536,70	0,00	0,00	463,30
60632	Fournitures de petit équipement	28 794,79	27 794,79	0,00	0,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	4 796 893,71	2 771 193,54	2 022 399,10	0,00	3 301,07
6132	Locations immobilières	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6135	Locations mobilières	50 000,00	47 593,99	0,00	0,00	2 406,01
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	48 570,42	17 207,19	27 534,77	0,00	3 828,46
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	40 000,00	37 005,97	0,00	0,00	2 994,03
6156	Maintenance	146 685,15	86 587,26	24 258,90	0,00	35 838,99
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	12 795,25	12 795,25	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	137 433,74	137 433,74	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	4 000,00	2 400,00	0,00	0,00	1 600,00
6231	Annonces et insertions	50 000,00	43 851,14	0,00	0,00	6 148,86
6236	Catalogues et imprimés	28 932,61	28 932,61	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6238	Divers	16 591,45	6 360,60	0,00	0,00	10 230,85
6241	Transports de biens	6 000,00	5 200,80	0,00	0,00	799,20
6251	Voyages et déplacements	65 000,00	56 663,26	0,00	0,00	8 336,74
6262	Frais de télécommunications	11 000,00	7 299,25	0,00	0,00	3 700,75
627	Services bancaires et assimilés	11 969,49	7 733,91	0,00	0,00	4 235,58
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	18 984,00	15 180,06	3 321,14	0,00	482,80
6283	Frais de nettoyage des locaux	164 544,00	129 857,74	11 626,50	0,00	23 059,76
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	23 600,00	23 595,65	0,00	0,00	4,35
63512	Taxes foncières	125 000,00	121 069,00	0,00	0,00	3 931,00
6358	Autres droits	12 880,42	0,00	0,00	0,00	12 880,42
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	200 000,00	180 098,83	0,00	0,00	19 901,17
012	Charges de personnel, frais assimilés	23 449,49	23 449,49	0,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	23 449,49	23 449,49	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 100,00	2 000,48	0,00	0,00	99,52
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	0,48	0,00	0,00	99,52
6542	Créances éteintes	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		6 460 361,91	4 197 259,02	2 101 561,08	0,00	161 541,81
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	150 000,00	0,17	0,00	0,00	149 999,83
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100 000,00	0,17	0,00	0,00	99 999,83
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		6 610 761,91	4 197 259,19	2 101 561,08	0,00	311 941,64
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	910 000,00	877 112,08			32 887,92
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	910 000,00	877 112,08			32 887,92
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		910 000,00	877 112,08			32 887,92
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		910 000,00	877 112,08			32 887,92
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 520 761,91	5 074 371,27	2 101 561,08	0,00	344 829,56
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 463 000,00	2 122 377,27	0,00	0,00	340 622,73
7062	Redevances services à caractère culturel	2 463 000,00	2 122 377,27	0,00	0,00	340 622,73
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	380 000,00	287 295,68	114 904,32	0,00	-22 200,00
74718	Autres participations Etat	0,00	52 200,00	0,00	0,00	-52 200,00
7472	Participat° Régions	100 000,00	-14 904,32	114 904,32	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	280 000,00	250 000,00	0,00	0,00	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	4 030 000,00	5 073 194,01	0,00	0,00	-1 043 194,01
752	Revenus des immeubles	536 000,00	743 600,00	0,00	0,00	-207 600,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	2 842 000,00	4 070 650,39	0,00	0,00	-1 228 650,39
7588	Autres produits div. de gestion courante	652 000,00	258 943,62	0,00	0,00	393 056,38
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		6 873 000,00	7 482 866,96	114 904,32	0,00	-724 771,28
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	312 045,14	344 198,98	0,00	0,00	-32 153,84
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	8 700,00	0,00	0,00	-8 700,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	112 045,14	498,98	0,00	0,00	111 546,16
7788	Produits exceptionnels divers	200 000,00	335 000,00	0,00	0,00	-135 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		7 185 045,14	7 827 065,94	114 904,32	0,00	-756 925,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	328 000,00	327 999,00			1,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	328 000,00	327 999,00			1,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		328 000,00	327 999,00			1,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		7 513 045,14	8 155 064,94	114 904,32	0,00	-756 924,12
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		7 716,77				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	71 333,84	4 769,29	39 500,00	27 064,55
2031	Frais d'études	60 000,00	0,00	39 500,00	20 500,00
2051	Concessions, droits similaires	11 333,84	4 769,29	0,00	6 564,55
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	921 803,98	164 139,75	144 052,79	613 611,44
2135	Installations générales, agencements	552 770,00	8 395,00	60 167,40	484 207,60
2182	Matériel de transport	36 220,64	0,00	17 273,30	18 947,34
2183	Matériel de bureau et informatique	69 164,65	32 653,89	6 071,02	30 439,74
2184	Mobilier	16 269,38	10 269,38	3 154,42	2 845,58
2188	Autres immobilisations corporelles	247 379,31	112 821,48	57 386,65	77 171,18
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		993 137,82	168 909,04	183 552,79	640 675,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		993 137,82	168 909,04	183 552,79	640 675,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	328 000,00	327 999,00		1,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	328 000,00	327 999,00		1,00
13911	Etat et établissements nationaux	328 000,00	69 136,00		258 864,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0,00	75 000,00		-75 000,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0,00	90 863,00		-90 863,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	0,00	93 000,00		-93 000,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		328 000,00	327 999,00		1,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 321 137,82	496 908,04	183 552,79	640 676,99
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
1641	Emprunts en euros	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	910 000,00	877 112,08		32 887,92
28051	Concessions et droits similaires	10 748,98	10 748,98		0,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	763 603,00		-763 603,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 375,00	9 825,17		-6 450,17
28183	Matériel de bureau et informatique	29 729,73	29 729,73		0,00
28184	Mobilier	9 567,00	9 567,00		0,00
28188	Autres immo. corporelles	856 579,29	53 638,20		802 941,09
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		910 000,00	877 112,08		32 887,92
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		910 000,00	877 112,08		32 887,92
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 210 000,00	877 112,08	0,00	332 887,92
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		111 137,82			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	0	0	0	0	163 679	0	0	0	0	5 230	0	168 909
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	163 679	0	0	0	0	5 230	0	168 909
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											327 999
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	0	0	0	0	491 678	0	0	0	0	5 230	0	496 908
Total recettes	111 138	0	0	0	877 112	0	0	0	0	0	0	988 250
Solde d'investissement	111 138	0	0	0	385 434	0	0	0	0	-5 230	0	491 342
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	183 553	0	0	0	0	0	0	183 553
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	-183 553	0	0	0	0	0	0	-183 553

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	0	0	0	0	7 050 637	0	0	0	0	125 295	0	7 175 932
Total recettes	7 717	0	0	0	8 269 049	0	0	0	0	920	0	8 277 686
Solde de fonctionnement	7 717	0	0	0	1 218 412	0	0	0	0	-124 375	0	1 101 754
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	675 231	0	0	0	0	5 230	0	680 461
Dépenses réelles		0	0	0	0	347 232	0	0	0	0	5 230	0	352 462
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	44 269	0	0	0	0	0	0	44 269
2031	Frais d'études	0	0	0	0	39 500	0	0	0	0	0	0	39 500
2051	Concessions, droits similaires	0	0	0	0	4 769	0	0	0	0	0	0	4 769
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	302 963	0	0	0	0	5 230	0	308 193
2135	Installations générales, agencements	0	0	0	0	68 562	0	0	0	0	0	0	68 562
2182	Matériel de transport	0	0	0	0	17 273	0	0	0	0	0	0	17 273
2183	Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	33 495	0	0	0	0	5 230	0	38 725
2184	Mobilier	0	0	0	0	13 424	0	0	0	0	0	0	13 424
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	170 208	0	0	0	0	0	0	170 208
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	327 999	0	0	0	0	0	0	327 999
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	327 999	0	0	0	0	0	0	327 999
13911	Etat et établissements nationaux	0	0	0	0	69 136	0	0	0	0	0	0	69 136
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0	0	0	0	75 000	0	0	0	0	0	0	75 000
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0	0	0	0	90 863	0	0	0	0	0	0	90 863
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	0	0	0	0	93 000	0	0	0	0	0	0	93 000

COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS - BUDGET ANNEXE THEATRE COMMUNAUTAIRE - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes d'investissement	111 138	0	0	0	877 112	0	0	0	0	0	0	0	988 250
Recettes réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13 Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204 Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21 Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22 Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23 Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26 Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre	0	0	0	0	877 112	0	0	0	0	0	0	0	877 112
040 Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	877 112	0	0	0	0	0	0	0	877 112
28051 Concessions et droits similaires	0	0	0	0	10 749	0	0	0	0	0	0	0	10 749
28132 Immeubles de rapport	0	0	0	0	763 603	0	0	0	0	0	0	0	763 603
28135 Installations générales, agencements, ..	0	0	0	0	9 825	0	0	0	0	0	0	0	9 825
28183 Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	29 730	0	0	0	0	0	0	0	29 730
28184 Mobilier	0	0	0	0	9 567	0	0	0	0	0	0	0	9 567
28188 Autres immo. corporelles	0	0	0	0	53 638	0	0	0	0	0	0	0	53 638
041 Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1	111 138	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	111 138

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	7 050 637	0	0	0	0	125 295	0	0	7 175 932
Dépenses réelles	0	0	0	0	6 173 525	0	0	0	0	125 295	0	0	6 298 820

COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS - BUDGET ANNEXE THEATRE COMMUNAUTAIRE - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	6 148 075	0	0	0	0	125 295	0	6 273 370
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	3 000	0	0	0	0	0	0	3 000
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	238 701	0	0	0	0	20 000	0	258 701
60623	Alimentation	0	0	0	0	156 137	0	0	0	0	0	0	156 137
60628	Autres fournitures non stockées	0	0	0	0	537	0	0	0	0	0	0	537
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	27 795	0	0	0	0	0	0	27 795
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	0	4 708 663	0	0	0	0	84 930	0	4 793 593
6135	Locations mobilières	0	0	0	0	47 594	0	0	0	0	0	0	47 594
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	0	0	0	36 893	0	0	0	0	7 849	0	44 742
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	0	0	0	37 006	0	0	0	0	0	0	37 006
6156	Maintenance	0	0	0	0	98 330	0	0	0	0	12 517	0	110 846
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0	0	0	0	12 795	0	0	0	0	0	0	12 795
6188	Autres frais divers	0	0	0	0	137 434	0	0	0	0	0	0	137 434
6226	Honoraires	0	0	0	0	2 400	0	0	0	0	0	0	2 400
6231	Annonces et insertions	0	0	0	0	43 851	0	0	0	0	0	0	43 851
6236	Catalogues et imprimés	0	0	0	0	28 933	0	0	0	0	0	0	28 933
6238	Divers	0	0	0	0	6 361	0	0	0	0	0	0	6 361
6241	Transports de biens	0	0	0	0	5 201	0	0	0	0	0	0	5 201
6251	Voyages et déplacements	0	0	0	0	56 663	0	0	0	0	0	0	56 663
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	7 299	0	0	0	0	0	0	7 299
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	0	7 734	0	0	0	0	0	0	7 734
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0	0	0	0	18 501	0	0	0	0	0	0	18 501
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	0	0	0	141 484	0	0	0	0	0	0	141 484
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0	0	0	0	23 596	0	0	0	0	0	0	23 596
63512	Taxes foncières	0	0	0	0	121 069	0	0	0	0	0	0	121 069
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	0	0	0	180 099	0	0	0	0	0	0	180 099
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	23 449	0	0	0	0	0	0	23 449
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0	0	0	0	23 449	0	0	0	0	0	0	23 449
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	2 000	0	0	0	0	0	0	2 000
6541	Créances admises en non-valeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6542	Créances éteintes	0	0	0	0	2 000	0	0	0	0	0	0	2 000
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS - BUDGET ANNEXE THEATRE COMMUNAUTAIRE - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	877 112	0	0	0	0	0	0	877 112
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	877 112	0	0	0	0	0	0	877 112
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	0	0	0	0	877 112	0	0	0	0	0	0	877 112
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		7 717	0	0	0	8 269 049	0	0	0	0	920	0	8 277 686
Recettes réelles		0	0	0	0	7 941 050	0	0	0	0	920	0	7 941 970
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	2 122 377	0	0	0	0	0	0	2 122 377
7062	Redevances services à caractère culturel	0	0	0	0	2 122 377	0	0	0	0	0	0	2 122 377
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	402 200	0	0	0	0	0	0	402 200
74718	Autres participations Etat	0	0	0	0	52 200	0	0	0	0	0	0	52 200
7472	Participat° Régions	0	0	0	0	100 000	0	0	0	0	0	0	100 000
7473	Participat° Départements	0	0	0	0	250 000	0	0	0	0	0	0	250 000
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	5 073 194	0	0	0	0	0	0	5 073 194
752	Revenus des immeubles	0	0	0	0	743 600	0	0	0	0	0	0	743 600
7552	Prise en charge déficit BA administratif	0	0	0	0	4 070 650	0	0	0	0	0	0	4 070 650
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	0	0	0	258 944	0	0	0	0	0	0	258 944
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	343 279	0	0	0	0	920	0	344 199
7711	Dédits et pénalités perçus	0	0	0	0	7 800	0	0	0	0	900	0	8 700
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	0	0	0	499	0	0	0	0	0	0	499

COMMUNAUTÉ D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS - BUDGET ANNEXE THEATRE COMMUNAUTAIRE - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	334 980	0	0	0	0	20	0	335 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	327 999	0	0	0	0	0	0	327 999
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	327 999	0	0	0	0	0	0	327 999
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	0	0	0	0	327 999	0	0	0	0	0	0	327 999
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	7 717	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 717

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 341 244,83									
1641 Emprunts en euros (total)					5 341 244,83									
06FCT18242364CASA	ARKEA	01/11/2013	31/12/2022	30/01/2023	400 000,01	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,550	EUR	A	C	O	A-1
1227918	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/08/2012	31/12/2022	01/09/2023	414 944,51	F	Taux fixe à 4.87 %	4,870	4,870	EUR	A	P	O	A-1
1249992 ex 20121220	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/04/2013	31/12/2022	01/01/2023	785 228,35	F	Taux fixe à 2.99 %	2,990	2,990	EUR	T	P	O	A-1
A1011524	CAISSE D'EPARGNE	14/11/2011	31/12/2022	25/01/2023	818 181,78	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	5,040	EUR	T	C	O	A-1
CO1866	CREDIT AGRICOLE	29/05/2009	31/12/2022	29/05/2023	785 954,00	F	Taux fixe à 4.53 %	4,530	4,600	EUR	A	P	O	A-1
CO1867	CREDIT AGRICOLE	29/12/2009	31/12/2022	01/12/2023	1 601 574,96	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	4,970	EUR	A	X	O	A-1
MON272404EUR	SFIL CAFFIL	30/11/2010	31/12/2022	01/03/2023	335 361,22	F	Taux fixe à 1.95 %	1,950	1,960	EUR	T	P	O	A-1
MON280405EUR	SFIL CAFFIL	03/08/2013	31/12/2022	01/01/2023	200 000,00	F	Taux fixe à 3.06 %	3,060	3,100	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS - BUDGET ANNEXE THEATRE COMMUNAUTAIRE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 341 244,83									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 341 244,83					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 341 244,83					0,00	0,00	0,00	0,00
06FCT18242364CASA	N	0,00	A-1	400 000,01	5,08	F	Taux fixe à 3.55 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1227918	N	0,00	A-1	414 944,51	4,67	F	Taux fixe à 4.87 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1249992 ex 20121220	N	0,00	A-1	785 228,35	5,25	F	Taux fixe à 2.99 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
A1011524	N	0,00	A-1	818 181,78	11,07	F	Taux fixe à 4.95 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CO1866	N	0,00	A-1	785 954,00	1,41	F	Taux fixe à 4.53 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CO1867	N	0,00	A-1	1 601 574,96	11,92	F	Taux fixe à 4.9 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
MON272404EUR	N	0,00	A-1	335 361,22	7,92	F	Taux fixe à 1.95 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
MON280405EUR	N	0,00	A-1	200 000,00	0,75	F	Taux fixe à 3.06 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS - BUDGET ANNEXE THEATRE COMMUNAUTAIRE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 341 244,83					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 341 244,83	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €			2018-02-19
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	15	19/02/2018
L	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	10	19/02/2018
L	Frais d'études (non suivis de réalisation)	5	19/02/2018
L	Frais de recherche et de développement	5	19/02/2018
L	Frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5	19/02/2018
L	Subventions d'équipements versées finançant des biens immobiliers ou des installations	30	19/02/2018
L	Subventions d'équipements versées finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	19/02/2018
L	Logiciels	3	19/02/2018
L	Autres immobilisations incorporelles	5	19/02/2018
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	19/02/2018
L	Immeubles de rapport	50	19/02/2018
L	Matériel roulant d'incendie et de défense civile	10	19/02/2018
L	Autres matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	19/02/2018
L	Matériel roulant de voirie (dont véhicules poids lourds de + de 3,5 t et engins de chantier)	7	19/02/2018
L	Matériel roulant de voirie (dont balayeuse, gerbeur, nettoyeur, hydro cureur)	10	19/02/2018
L	Autres matériel et outillage de voirie (dont colonnes enterrées ou aériennes)	10	19/02/2018
L	Autres matériel et outillage de voirie (dont bacs et autres contenants)	5	19/02/2018
L	Autres installations, matériel et outillage techniques (dont éléments modulaires, débroussailleuse)	10	19/02/2018
L	Autres installations, matériel et outillage techniques (dont ponts bascule déchetteries)	15	19/02/2018
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	10	19/02/2018
L	Matériel de transport (dont véhicules 2 roues, utilitaires de - de 3,5 t, véhicules légers)	5	19/02/2018
L	Matériel de bureau	5	19/02/2018
L	Matériel informatique	3	19/02/2018
L	Mobilier	10	19/02/2018
L	Mobilier urbain	5	19/02/2018
L	Autres immobilisations corporelles	5	19/02/2018
L	Biens de faible valeur	1	19/02/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		328 000,00	I 327 999,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		328 000,00	327 999,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	328 000,00	327 999,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	327 999,00	183 552,79	0,00	511 551,79

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		910 000,00	III 877 112,08
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		910 000,00	877 112,08
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	10 748,98	10 748,98
28132	Immeubles de rapport	0,00	763 603,00
28135	Installations générales, agencements, ...	3 375,00	9 825,17
28183	Matériel de bureau et informatique	29 729,73	29 729,73
28184	Mobilier	9 567,00	9 567,00
28188	Autres immo. corporelles	856 579,29	53 638,20
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	877 112,08	0,00	111 137,82	0,00	988 249,90

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 511 551,79
Ressources propres disponibles	IV 988 249,90
Solde	V = IV – II (3) 476 698,11

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
06/01/2022	ACQ 14 BORNES WIFI FORTINET	9 713,32	0,00	3
06/01/2022	3 TABLES_1 ARMOIRE_2 ETAGÈRES MURALES_BRASSERIE	940,69	0,00	10
23/02/2022	APPLE MACBOOK AIR NEW M1 8GO 512 GRIS SIDERAL 2020	1 083,33	0,00	3
24/03/2022	ANTHÉA_CAISSSE ENREGISTREUSE + TPE_ESPACE RESTAURAT	3 138,00	0,00	3
24/03/2022	ANTHÉA_35 VERRES À PIED CABERNET _FV 4A_2022_004AN	518,91	0,00	5
05/04/2022	ANTHÉA_ENCEINTE PORTABLE SONY _FV_6A_2022_006AN	331,67	0,00	1
25/04/2022	ACQ 4 MACBOOK PRO 13" 14" 2020_177	6 825,00	0,00	3
03/05/2022	1 ARMOIRE RÉFRIGÉRÉE POLAR INOX _2022_10AN_FV 10A	1 549,75	0,00	10
03/05/2022	1 TABLE RÉFRIGÉRÉE 3 PORTES_417 LITRE _2022_001AN_	1 788,92	0,00	10
03/05/2022	15 LAMPES DE TABLES POLDINA _FV 5A_2022_005AN	2 064,00	0,00	1
12/05/2022	RANGEMENTS SUR ROULETTES SPÉCIFIQUES _2022_009AN_F	11 550,00	0,00	5
12/05/2022	RENOUVELLEMENT PARC LUMIÈRE_6 PROJECTEURS _2022_00	37 800,00	0,00	5
12/05/2022	2 VIDÉOPROJECTEURS + 2 OPTIQUES _FV_7A_2022_007AN	39 990,00	0,00	5
07/06/2022	ANTHÉA_BRASSERIE_48 TABOURETS	3 393,12	0,00	10
07/06/2022	ANTHÉA_BRASSERIE 10 MANGE-DEBOUT 80 X 80 CM	2 596,90	0,00	10
13/06/2022	ABO ADOBE CREATIVE CLOUD_MARCHÉ 2020_176	199,99	0,00	0
28/06/2022	REPL.PUPITRE LUMIÈRE GIO_SALLE VANECK _2021_012AN	12 846,00	0,00	5
25/07/2022	8 POTEAUX PANNEAUX D'AFFICHAGE	852,51	0,00	5
25/07/2022	6 POTEAUX GUIDAGE	565,19	0,00	5
08/08/2022	RAJOUT 4 CAMERAS CAGE ESCALIERS	5 230,00	0,00	3
23/09/2022	ABO ADOBE DU 24/07/2021 AU 24/07/2022	2 230,95	0,00	3
23/09/2022	2 LICENCES AUTOCAD POUR 36 MOIS	2 338,35	0,00	3
13/10/2022	1 PORTE EN ACIER 2 VANTAUX _22-03AC001	8 395,00	0,00	15
21/10/2022	ACQ 5 STATIONS ACCUEIL DELL THUNDERBOLT DOOCK	1 137,50	0,00	3
21/10/2022	ACQ 3 DELL MOBILE PRECISION WORKSTATION	5 526,74	0,00	3
15/11/2022	STRUCTURE MACHINERIE SCENIQUE SPECTACLE	4 145,00	0,00	5
15/11/2022	2 MICROS AMBIANCE SALLE J.AUDIBERTI	2 158,20	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
29/12/2022	CONSTRUCTION SALLE DE SPECTACLES A ANTIBES (01000513)	77 350,68	1 547,00	50
29/12/2022	TX SALLE SPECTACLE ANTIBES 2007 (01000638)	453 619,78	9 072,00	50
29/12/2022	TX 08 SALLE DE SPECTACLE ANTIBES (01000919)	1 133 469,76	22 669,00	50
29/12/2022	TX 2009 SALLE DE SPECTACLE (01001156)	2 447 909,21	48 958,00	50
29/12/2022	TX 2010 SALLE DE SPECTACLE ANTIBES (01001311)	3 784 277,65	75 685,00	50
29/12/2022	TX 2011 SALLE DE SPECTACLE (01001511)	7 674 907,40	153 498,00	50
29/12/2022	TX 2012 SALLE DE SPECTACLE (01001723)	12 338 383,71	246 767,00	50
29/12/2022	TX 2013 SALLE DE SPECTACLE (01002053)	9 614 385,50	192 287,00	50
29/12/2022	TX 2014 SALLE DE SPECTACLE (01002457)	558 678,83	11 173,00	50
29/12/2022	TX 2015 ANTHEA (01002863)	57 811,24	1 156,00	50
29/12/2022	TX 2016 SALLE DE SPECTACLE ANTIBES (01003224)	38 495,80	769,00	50

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
29/12/2022	TX SALLE SPECTATCLE 2018 (01201801-2313-00074)	1 102,14	22,00	50
TOTAL GENERAL		38 349 300,74	763 603,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

**IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES**

**IV
D2**

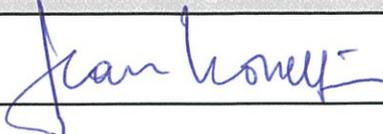
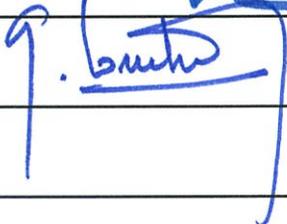
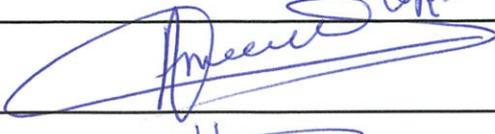
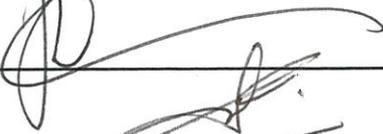
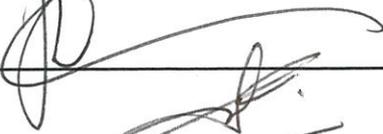
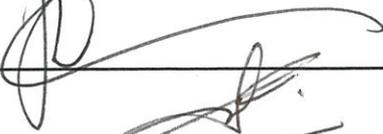
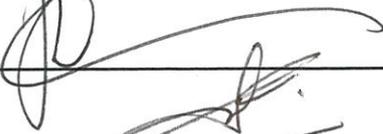
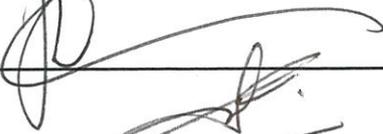
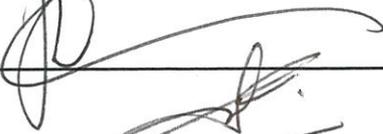
Présenté par le Président,
A Antibes, le 26/06/2023

Nombre de membres en exercice : 80
Nombre de membres présents : 54
Nombre de suffrages exprimés : 67

Délibéré par l'assemblée délibérante, réunie en session ordinaire
A Antibes, le 26/06/2023

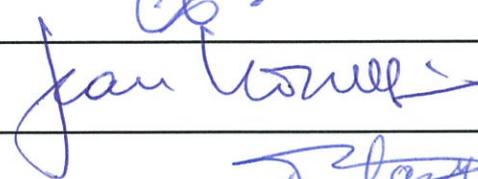
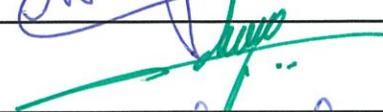
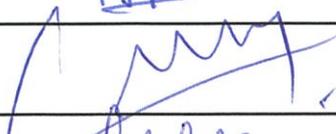
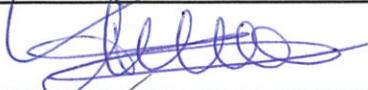
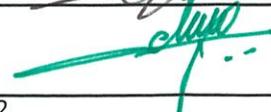
VOTES : Pour : 64
Contre : 1
Abstentions : 2
Date de convocation : 20/06/2023

Les membres du conseil communautaire,

NOM	Prénom	Signature
LÉONETTI	Jean	
LUCIANO	Kévin	
CESARO	Joseph	
MION	Jean-Bernard	
LOMBARDO	Gérald	
DELMOTTE	Emmanuel	
WYSZKOWSKI	François	
MASCARELLI	Jean-Pierre	
NASICA	Sophie	
TOSSAN	Georges	
ARGENTI	Alexis	
TRASTOUR	René	
ARNAUD	Jean-Paul	
MALFATTO ^{TRABAUD}	Marc	
HUGUES	Gilbert	
LUCA	Lionnel	

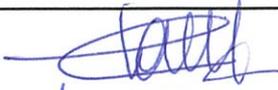
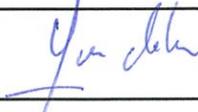
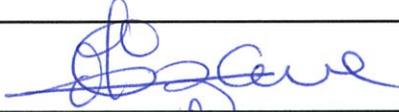
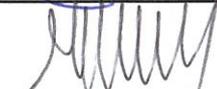
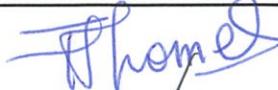
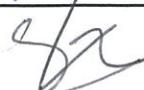
IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

DERMIT	Jean-Pierre	
ROSSI	Michel	
POMA	Frédéric	
CAMILLA	Jean-Pierre	
OCCELLI	Thierry	
MELE	Eric	
TAULANE	Gilbert	
THIERY	Richard	
TRABAUD	Dominique	
MURATORE	Michèle	
VAZIA <i>CHALVIN</i>	Georges	
CHALVIN	Eric	
GENTE <i>LEONETTI</i>	Jacques	
BLAZY	Marguerite	
GAGEAN	Monique	
BENASSAYAG <i>CALAMUSO</i>	Marie	
BOUSQUET <i>THONEL</i>	Anne-Marie	
LATY	Christian	
DARTOIS	Thérèse	
BRISON	Marie	
VENTRE	Henriette	
CALAMUSO	Albert	

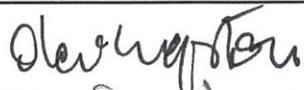
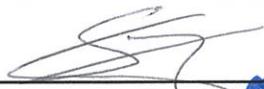
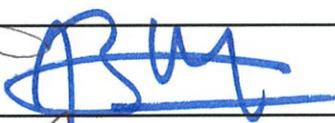
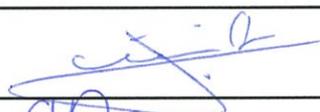
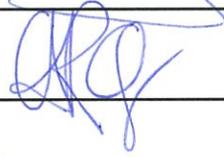
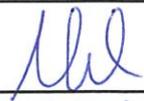
IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

MARCHAND	Sylvie	
FERRER	Denis	
JOVER	Serge	
GARNIER <i>LAMBIN</i>	Bernard	
DAHAN	Yves	
RAMBAUD	Audouin	
ANASSE	Marie	
PIERRAT	Geneviève	
TORRES-FORET-DODELIN	Simone	
DUPLAY <i>TORRES</i>	Eric	
AMAR	Serge	
MANAGO <i>LANGLAIS</i>	Michel	
LANGLAIS	Marinette	
FONCK	Christophe	
LANZA	Catherine	
ROMAN	Marika	
ETORE	Christophe	
SAVALLI	Martine	
THOMEL	Françoise	
BONAUT <i>SIMPLOT</i>	Carole	
DEPETRIS <i>RAMBAUD</i>	Nathalie	
BAES	Claire	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

DEBORDE	Elisabeth	
HARTMANN	Laurence	
LEVINGSTON	Olivia	
PAUGET <i>EL JAZOULI</i>	Eric	
SIMPLOT	David	
BORIOSI	Marc	
EL JAZOULI	Hassan	
OZENDA	Marie	
GARCIA	Isabelle	
MUSSO	Marion	
BADAoui HUGUENIN VUILLEMIN <i>WIK</i>	Khéra	
LAMBIN	Céline	
BERNARD	Alain	
WIIK	Xavier	
CAROSI	Delphine	
MISSANA	Alexia	
VIE <i>GAGEANT</i>	Arnaud	
ZEMA	François	
ABRAVANEL	Aline	
BOURGON <i>ABRAVANEL</i>	Cédric	

Budget Annexe **« Théâtre Communautaire d'Antibes »**

Note explicative au Compte Administratif 2022

Contexte général

Le Budget Annexe « Théâtre Communautaire d'Antibes » retrace les opérations découlant de l'exercice du service public du théâtre ANTHEA, situé sur la Commune d'Antibes.

La CASA a fait le choix, de confier la gestion de la salle de spectacles à la Société Publique Locale (ci-après « SPL ») « Théâtre Communautaire d'Antibes » par voie d'une Convention de Prestations Intégrées de Gestion et d'Exploitation approuvée par le Conseil Communautaire en date du 16 mai 2022 (délibération n°CC.2022.067).

Ce contrat prévoit tout d'abord que l'activité artistique est réalisée par la SPL au nom et pour le compte de la CASA. Il en découle et un mandat d'encaissement de recettes pour la Billetterie, les Locations de salles hors mise à disposition du théâtre en ordre de marche à l'Office de Tourisme et des Congrès d'Antibes Juan-Les-Pins dans le cadre du Festival « *Les Nuits d'Antibes* », la Brasserie et la participation des Partenaires, ainsi qu'un mandat de gestion sur les dépenses correspondantes.

Il est à noter que le mandat d'encaissement de recettes de Billetterie, Locations de salles et Brasserie a succédé aux Régies de Recettes à travers lesquelles elles étaient précédemment réalisées. Cela n'induit aucune modification dans l'enregistrement des dépenses et recettes correspondantes dans les livres comptables de la CASA.

Par ailleurs, la SPL assume directement des dépenses propres, tenant à la masse salariale (permanents et intermittents du spectacle) et à ses frais généraux. Ces dépenses sont financées par la perception d'une Rémunération auprès de la CASA.

Enfin, la CASA réalise des dépenses directement, qui concernent les charges relatives au bâtiment, aux télécommunications et assurances, et réalise les recettes liées au Mécénat et à la location du théâtre à l'Office de Tourisme d'Antibes Juan-Les-Pins.

Ainsi, les principales dépenses de fonctionnement retracées sont :

- Les opérations réalisées par la SPL au nom et pour le compte de la CASA (dépenses artistiques, de communication et techniques)
- La Rémunération de la SPL (parts fixe et variable) lui permettant de couvrir ses dépenses propres
- Les dépenses assumées directement par la CASA.

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement :

- Les recettes issues de la Billetterie et d'activités connexes (Brasserie, location de salles, mécénat et partenariats)
- La participation du Budget Principal à l'équilibre du Budget Annexe.

Les principaux indicateurs de l'activité d'ANTHEA lors de la saison « 2021 / 2022 » sont :



Saison	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Nombre de spectacles	59	60	66	68	74	46	6	67
Nombre de représentations (programmation)	161	171	205	217	217	183	28	233
Jauge en nombre de sièges programmation)	94 440	116 036	122 620	136 642	144 292	97 736	7 198	131 105

Un autre évènement notable de l'exercice 2022 est la réalisation d'une dotation du Budget Principal vers le Budget Annexe, s'agissant de l'ouvrage du théâtre. En effet, le transfert patrimonial suivant a été réalisé :

1- Budget Principal (budget d'origine) :

Numéro de compte	Libellé du compte	Solde débit	Solde crédit	D	C
181	Compte de liaison			16 532 263,23	
1311	Subv. équipt transf - Etat et EPN	0,00	6 801 224,56	2 000 000,00	
1312	Subv. équipt transf - Région	0,00	6 777 172,47	3 750 000,00	
1313	Subv. équipt transf - Dépt	0,00	10 208 624,12	6 000 000,00	
13141	Subv. équipt transf Cnes membres du GFP	0,00	6 676 124,68	4 650 000,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	105 522 031,66	5 341 244,83	
2031	Frais d'études	10 237 508,26	0,00		3 000,00
2033	Frais d'insertion	109 641,55	0,00		17 154,80
2051	Concessions et droits similaires	4 448 425,43	0,00		505,00
2132	Immeubles de rapport	68 602 457,26			38 180 391,70
2135	Install. gales agencé amégts const	5 473 469,80	0,00		105 369,56
2188	Autres immobilisations corporelles	5 653 006,92	0,00		38 394,20
28051	Concessions et droits similaires	0,00	3 850 815,19	505,00	
28135	Amort. install. gales agencé amégat constru	0,00	926 271,96	32 408,00	
28188	Amort autres immobilisations corporelles	0,00	1 147 550,78	38 394,20	
	Total			38 344 815,26	38 344 815,26

2- Budget Annexe « Théâtre Communautaire d'Antibes » (budget affectataire) :

Numéro de compte	Libellé du compte	Solde débit	Solde crédit	D	C
181	Compte de liaison				16 532 263,23
1311	Subv. équipt transf - Etat et EPN				2 000 000,00
1312	Subv. équipt transf - Région				3 750 000,00
1313	Subv. équipt transf - Dépt				6 000 000,00
13141	Subv. équipt transf Cnes membres du GFP				4 650 000,00
1641	Emprunts en euros				5 341 244,83
2031	Frais d'études			3 000,00	
2033	Frais d'insertion			17 154,80	
2051	Concessions et droits similaires	73 191,15	0,00	505,00	
2132	Immeubles de rapport			38 180 391,70	
2135	Install. gales agencé amégts const	50 272,50	0,00	105 369,56	
2182	Matériel de transport	31 597,61	0,00		
2183	Matériel de bureau et mat. informatique	339 934,61	0,00		
2184	Mobilier	107 084,15	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	544 136,81	0,00	38 394,20	
28051	Concessions et droits similaires	0,00	40 674,77		505,00
28135	Amort install. gales agencé amégat constru	0,00	7 267,00		32 408,00
28182	Matériel de transport	0,00	31 597,61		
28183	Matériel de bureau et mat. informatique	0,00	240 605,72		
28184	Mobilier	0,00	67 544,84		
28188	Amort. autres immobilisations corporelles	0,00	249 235,13		38 394,20
	Total			38 344 815,26	38 344 815,26

Il en résulte que, depuis l'exercice 2022, l'ouvrage et les équipements dont l'acquisition a été historiquement retracée au Budget Principal, font l'objet d'un amortissement dans les

livres du Budget Annexe « Théâtre Communautaire d'Antibes ». Par ailleurs, le solde des emprunts ayant historiquement servi à financer ces actifs est également transféré au Budget Annexe (5,3M€). Les échéances de remboursement sont dorénavant enregistrées dans ce dernier.

Enfin, il doit être précisé que les dépenses d'investissement relatives à ANTHEA sont, par principe, réalisées dans le cadre du Budget Annexe « Théâtre Communautaire d'Antibes ». la SPL peut, conformément aux dispositions contractuelles en vigueur, réaliser des dépenses d'investissement à titre exceptionnel dans un contexte d'urgence.

Détail du Compte Administratif de 2022

I- Section de Fonctionnement :

I.1- Dépenses :

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 7 175 932 €.

- Chapitre 011 « Charges à caractère général »

Les dépenses réalisées sur ce chapitre sont effectuées par la SPL au nom et pour le compte de la CASA, ainsi que par la Société au titre de ses dépenses propres (2 213 227 €).

Par ailleurs, il est retracé le coût du bâtiment, assumé en direct par la CASA (fluides, entretien, maintenance, etc.) pour 526 674 €.

Enfin, il est tenu compte du marché de gestion du parking par un prestataire pour 125 295€.

Ainsi, l'ensemble du Chapitre représente la somme de 6 273 370 €.

- Chapitre 012 « Charges de personnel »

Il s'agit de la refacturation, par le Budget Principal, d'une fraction des charges de structure mutualisées des Directions « support », le Budget Annexe ne portant aucun agent en direct. Le montant de ce chapitre s'élève à 23 449 €.

- Chapitre 65 « Autres Charges de gestion Courante »

Ce chapitre concerne des admissions en non-valeur de créances qui sont considérées comme irrécouvrables par le Service de Gestion Comptable (2 000€).

- Chapitre 67 « Charges Exceptionnelles »

Cela concerne la réduction d'un titre de recette émis en 2016, pour un montant non-significatif (0,17€).

- Chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections »

Ce poste correspond aux dotations aux amortissements des actifs immobilisés figurant au bilan du Budget Annexe et représente un montant de 877 112 €.

I.2- Recettes :

- Chapitre 70 « Produits de services, etc. »

Ce poste est directement issu de l'exploitation du théâtre, en ce sens qu'il porte sur les recettes de billetterie.

En 2022, la reprise à 100% de l'activité a permis l'encaissement de recettes à hauteur de 2 122 377 €.



- Chapitre 74 « Dotations et participations »

Les recettes de ce chapitre à hauteur de 402 200 € sont issues des subventions sollicitées auprès des partenaires de la CASA, à savoir :

- Une contribution de la Région à hauteur de 100 000 €
- Une participation du Département pour 250 000 €
- Une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de 52 200 €.

- Chapitre 75 « Autres produits de gestion courante »

Ce Chapitre inclut :

- La redevance d'occupation du domaine public facturée à la SPL au titre de l'exploitation du théâtre pour 186 000 €
- Les Locations de salles (compte 752) pour 557 600 €
- Les recettes de la Brasserie, ouverte uniquement lors des jours de spectacles (compte 7588) pour 258 944 €
- La participation du Budget Principal à l'équilibre financier du Budget annexe à hauteur de 4 070 650 €.

- Chapitre 77 « Produits exceptionnels »

Ce Chapitre porte sur :

- Les dons reçus des mécènes à hauteur de 333 100 €.
- Des recettes exceptionnelles à hauteur de 11 099 €, dont des pénalités appliquées à des titulaires de marchés publics pour cause de non-réalisation de prestations, pour 8 500 €.

- Chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections »

Ce poste correspond de quotes-parts de subventions d'investissement reçues virées au Résultat pour un montant de 327 999 € (compte 777).

Il s'agit d'une des conséquences du transfert patrimonial de l'opération « Théâtre » du Budget Principal vers le Budget Annexe, des subventions d'investissement figurant au passif.

- Chapitre 002 « Résultat reporté de fonctionnement »

Le résultat reporté de l'exercice 2021 sur l'année 2022 s'élève à 7 717 €.

II- Section d'Investissement :

II.1- Dépenses :

- Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles »

Ce chapitre comprend l'acquisition de licences informatiques pour 4 769 €.

- Chapitre 21 « Immobilisations corporelles »

Le poste correspond aux acquisitions de matériel scénique (ex: vidéoprojecteurs, projecteurs, etc. pour 93K€), matériel informatique, de télécommunications, équipements de la brasserie et agencements divers pour un montant global de 164 140 €.

- Chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre sections »

Il s'agit du corollaire, au Chapitre 042 en Recettes de Fonctionnement, des quotes-parts de subventions d'investissement reçues virées au résultat pour un montant de 327 999 € (comptes 13911 à 13914).

II.2- Recettes :

- Chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre sections »

Ce Chapitre correspond aux amortissements des actifs réalisés en 2022 à hauteur de 877 112 €.

- R001 « Solde d'exécution positif reporté de N-1 »

Il s'agit du résultat excédentaire d'investissement reporté de 2021 en 2022 pour 111 138 €.

Résultats de l'exercice 2022

Les résultats de l'exercice 2022 ont été repris par anticipation lors du vote du Budget Primitif de l'année 2023 et peuvent être synthétisés de la façon suivante :

	INVESTISSEMENT		FONTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		111 137,82		7 716,77	0,00	118 854,59
Opérations de l'exercice	496 908,04	877 112,08	7 175 932,35	8 269 969,26	7 672 840,39	9 147 081,34
Total	496 908,04	988 249,90	7 175 932,35	8 277 686,03	7 672 840,39	9 265 935,93
Résultats de clôture		491 341,86		1 101 753,68	0,00	1 593 095,54
R.A.R	183 552,79				183 552,79	0,00
TOTAL	183 552,79	491 341,86	0,00	1 101 753,68	183 552,79	1 593 095,54
Résultats définitifs		307 789,07		1 101 753,68		1 409 542,75

Excédent d'investissement - ligne R001	491 341,86 €
Affectation du besoin de financement (compte 1068)	0,00
Excédent de fonctionnement - ligne R002	1 101 753,68 €

Indicateurs financiers en 2022

- Dépenses Réelles de Fonctionnement : 6 298 820 €
- Epargne Brute : 1 971 000 €
- Epargne Nette : 1 971 000 €
- Capital Restant Dû de la dette : 5 341 245€
- Capacité de Désendettement : 2,7 ans

Il doit toutefois être noté que le modèle économique du Budget Annexe «Théâtre Communautaire d'Antibes» est fondé sur un équilibre partiellement assuré par une participation du Budget Principal. De ce fait, les ratios habituellement utilisés en analyse financière des Collectivités et EPCI, comme la Capacité de Désendettement, sont inopérants ou à faible portée de signification dans son cas.